

COMMENT LES PRESENTER ?

CONSIGNES !

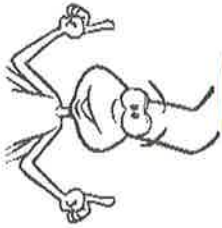
CHACUN DEPOSE SES ENCOMBRANTS
DEVANT SON HABITATION !

PAS DE
REGROUPEMENT
AVEC CEUX DES
VOISINS

PAS D'ORDURES
MENAGERES



SAC OUVERT
= OUI



SAC FERME
= NON

Pas de gravats, plâtre, carrelage, tuiles, vitrages, déchets électriques ou électroniques, peinture, produits chimiques, etc.

INTERDIT ! (suite à de fréquents abus)

La présentation à la collecte de contenu de toute une maison :

la vente d'une maison génère des déchets qu'il n'est pas tolérable de faire payer par vos voisins.

Pour l'évacuation d'un grand volume d'encombrants, merci de contacter notre prestataire Coved au 03 89 26 64 17 pour établir un devis.



LE TRI



PAPIERS CARTONS



Journaux, magazines et autres papiers



Briques alimentaires aplaties



PLASTIQUES ACIER ALU



Bouteilles, bidons, tubes et flacons en plastique



Emballages en aciers et aluminium

NOUVEAU



Tous les films

Tous les sacs et sachets

Toutes les barquettes

Tous les pots



VERRE



Bouteilles en verre



Pots et bocaux en verre

Les ampoules à filaments, les vitres, les vases, les verres ne peuvent pas être recyclés du fait de leur composition qui nécessite une température de fusion différente.

Un doute sur le tri ?
Pas d'hésitation, jetez dans votre EcoSac,
car les erreurs de tri coûtent cher.

QU'EST-CE QUE JE JETTE DANS MON ECOSAC ?



Tous les objets qui ne sont pas admis dans les bennes



Litière non compostable
(il existe de la litière compostable)



Coquilles (huîtres, moules ...)



Couches



Vaisselle cassée



Mouchoirs et papiers absorbants souillés



Bottes



Articles en plastique



Eponges



Cotons-tiges



Lingettes

**PAS DE GRAVATS,
PAS DE D3E,
PAS DE DMS !**

Les Ecosacs doivent être déposés la veille de la collecte et en aucun cas avant !

QU'EST-CE QUE JE FAIS DE MES BIODECHETS ?

NOUVEAU !
Tous les habitants peuvent dorénavant déposer les bio-déchets dans les abris-bois situés au pied des immeubles collectifs Domial (liste en Mairie ou à la ComCom).
Les sacs compostables sont à retirer *gratuitement* en Mairie.

Pour ceux qui ont un jardin, demandez votre **COMPOSTEUR en bois** :
Prix préférentiel ComCom : 40 € (au lieu de 70 €)



POUR REDUIRE LA QUANTITE DE DECHETS DANS MON ECOSAC et par la même occasion, produire un amendement organique naturel pour vos plantes, il faut :

- Déchets bruns ou secs** & **Déchets verts ou humides**
- Petits branchages
 - Feuilles mortes
 - Fruits/légumes et pelures
 - Tontes
 - Restes de pain
 - Coquilles d'œufs
 - Restes alimentaires
 - Marc de café, sachets de thé

PEU RECOMMANDES !

- Restes de poisson
- Restes de viande charcuterie
- Agrumes
- Coquilles

A BANNIR !

- Coquilles (huîtres, moules, Saint-Jacques, ...)

ASTUCES !

- Compost qui dégage de mauvaises odeurs => **trop humide** : rajoutez des déchets secs.
- Compost qui moisit (blanchâtre) => **trop sec** : rajoutez des déchets verts.
- Pour **plus d'infos**, tapez sur votre moteur de recherche : **Adème : compostage**